Nouvelles règles et réglementations concernant les couvrefenêtres.

Les rideaux de fenêtre doivent être blancs, blanc cassé, beiges ou gris clair. Les rideaux d'autres couleurs doivent être doublés de blanc, blanc cassé, beige ou gris clair afin de préserver l'uniformité du bâtiment de l'extérieur.

Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration le 17 septembre 2025.